

UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS AU 30 JUIN 2011

	Du 01/04/2010 Au 30/06/2010	Du 01/04/2011 Au 30/06/2011	Au 30/06/2011	Au 30/06/2012	Au 31/12/2011	variation
1- Produits d'exploitation bancaire	35 017	46 766	83 116	84 840	170 021	2,07%
Intérêts	21 499	33 234	58 778	57 480	117 339	-2,21%
Commissions en produits	8 235	8 900	16 545	18 758	35 502	13,38%
Revenus du Portefeuille-titres commercial et d'investissement	5 283	4 632	7 793	8 602	17 180	10,38%
2- Charges d'exploitation bancaire	8 011	15 683	24 453	23 314	48 609	-4,66%
Intérêts encourus et charges assimilées	7 365	15 101	23 368	21 750	46 262	-6,92%
Commissions encourues	646	582	1 085	1 564	2 347	44,15%
3- Produit Net Bancaire	27 006	31 083	58 663	61 526	121 412	4,88%
4- Autres produits d'exploitation	456	441	1 049	1 148	2 741	9,44%
5-Charges opératoires, dont :	16 154	17 914	35 085	39 708	75 026	13,18%
Frais de personnel	10 276	11 950	23 567	26 222	51 113	11,27%
Charges générales d'exploitation	5 878	5 964	11 518	13 486	23 913	17,09%
6- Structure du portefeuille			104 703	148 396	148 575	41,73%
Portefeuille titres commercial			4 255	5 116	7 354	20,24%
Portefeuille Titres d'investissement			100 448	143 280	141 221	42,64%
7-Encours des crédits à la clientèle			1 825 252	1 963 712	1 594 213	7,59%
8- Encours de dépôts, dont :			1 758 271	1 842 394	1 770 165	4,78%
Dépôts à vue			771 198	874 966	796 641	13,46%
Dépôts d'épargne			440 277	486 744	468 363	10,55%
9- Emprunts et ressources spéciales			53 625	58 447	54 540	8,99%
10- Capitaux propres			206 787	210 702	214 596	1,89%

I - BASES ET METHODES COMPTABLES RETENUES

1. BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS

Les indicateurs trimestriels sont préparés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment à la norme comptable générale NCT 1 du 30 décembre 1996 et les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25)

METHODES COMPTABLES APPLIQUEES :

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

Comptabilisation des prêts auprès de la clientèle

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés et des provisions y afférentes.

Classification des engagements

Les engagements sont classés et provisionnés conformément aux dispositions de la Circulaire de la BCT n° 91-24 telle que modifiée par les textes subséquents.

Immobilisations données en leasing

Les immobilisations données en leasing sont comptabilisées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition hors taxe sur la valeur ajoutée, et ce durant toute la période du bail qui varie entre 2 et 7 années.

Les créances de crédit bail sont amorties selon l'amortissement en capital de l'échéancier du contrat.

Provisions sur les engagements

Les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT après déduction des garanties considérées comme valables.

Comptabilisation des revenus sur prêts auprès de la clientèle

Les intérêts et produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de la période pour leurs montants rattachés à la dite période.

Les intérêts échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les "actifs incertains" (classe B2) ou parmi les "actifs préoccupants" (classe B3) ou parmi les "actifs compromis" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en produits réservés et sont déduits du poste "Créances sur la clientèle". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

COMPTABILISATION DU PORTEFEUILLE - TITRES ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement.

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées :

CONVERSION DES OPERATIONS EN MONNAIES ETRANGERES

Les opérations en devises sont traitées séparément dans une comptabilité autonome au titre de chacune des devises concernées et sont converties dans la comptabilité en monnaie de référence sur la base du cours de change moyen interbancaire en date d'arrêté utilisé pour l'ensemble des opérations comptabilisées dans chaque devise au cours de cette période.

II/ FAITS SAILLANTS DU 1^{er} SEMESTRE 2012

Les principaux indicateurs d'activité de l'UBCI au cours de ce premier semestre de l'exercice 2012 ont enregistré une nette progression.

L'augmentation des volumes moyens des crédits accordés à la clientèle a contribué à l'accroissement du PNB :

L'encours des crédits à la clientèle (net de provisions et d'agios réservés) a enregistré une évolution de 138 MTND, pour atteindre 1.964 MTND, soit 8 % par rapport au 30/06/2011

Les dépôts de la clientèle ont augmenté de 5% pour atteindre 1.842 MTND. Cet accroissement provient de l'évolution des comptes à vue (+13 %) et des comptes d'épargne (+10 %).

Les produits d'exploitation bancaires ont augmenté de 2 M TND, soit +2% par rapport au 30/06/2011

Les charges d'exploitation bancaire ont diminué de 5% par rapport à la même période de l'exercice 2011

Le produit net bancaire a augmenté, par conséquent, de 3 MD, passant de 59MD à 62MD, soit une évolution 5 % par rapport au 30/06/2011

Les charges opératoires ont évolué de 13%, en raison principalement des frais au personnel qui augmentent de 11%.